

### SOMMAIRE

I. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	18
6. Comptes de l'exercice	23
7. Annexe(s)	55



### Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### **GROUPAMA US EQUITIES**

Part GH, C/D - Code ISIN : FR0013236908. Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management

### Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance comparable à celle de son indicateur de référence, le S&P 500 clôture en USD (dividendes nets réinvestis) nette de frais de gestion, sous contrainte de tracking-error (TE) maximale de 3% sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce FCP est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

<u>Indicateur de référence</u> : S&P 500 clôture en USD (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant utilisera la combinaison de trois approches :

- Une sélection de valeurs basée sur les fondamentaux des sociétés,
- Une capacité à identifier les tendances de marchés grâce à une approche multi classes d'actifs et une équipe de recherche interne,
- Un suivi précis des risques via une série d'indicateurs, afin que le portefeuille soit en permanence sous un risque modéré par rapport à une TE.

### Prise en compte de critères ESG :

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales bourses américaines sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « Best-in-universe », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels: Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ....)

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Les marchés des actions américaines représentent minimum 60 % de l'actif net. Le fonds sera exposé pour le solde aux actions internationales de toutes capitalisations, de tout secteur d'activité et sur toutes les zones géographiques.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché.

L'OPCVM pourra détenir, jusqu'à 10% de l'actif net, des parts ou actions d'OPC de droit français ou étranger.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPC monétaires. De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report; Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de New-York).

### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition aux risques actions et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

### 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

### 10 mars 2021

- Mise à jour règlementaire Disclosure ou SFDR (règlement (EU) 2019/2088.
- Fonds ouverts catégorisation « article 6 ».

### 02 juillet 2021

Mise à jour des frais courants au 31 mars 2021.

### **29 Octobre 2021**

· Mise en conformité des OPC avec les exigences de l'article 8 du règlement SFDR ( en vue de leur labellisation).

### 31 décembre 2021

• Mise à jour réglementaire pour Taxonomie : article 8.

### II Février 2022

- Ajout de la mention de Groupama Asset Management en tant que centralisateur des ordres en nominatif pur ;
- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

### 3. RAPPORT DE GESTION

Sur la période, la performance de Groupama US EQUITIES (part I) s'établit à +14.19%.

Sur la période, la performance de Groupama US EQUITIES (part M) s'établit à +14.59%.

Sur la période, la performance de Groupama US EQUITIES (part N) s'établit à +13.6%.

Sur la période, la performance du FCP Groupama US EQUITIES (part O) s'établit à +15.3%.

Sur la période, la performance du FCP Groupama US EQUITIES (part GH) s'établit à +13,66%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPCVM.

### MAR 21

Au cours du mois de mars l'indice SP 500 est en hausse de 1.9%. Une fois de plus, les investisseurs se sont focalisés sur les chiffres économiques et ont suivi avec attention les propos des banquiers centraux. Sur le premier point, on notera que les indicateurs de bonnes surprises se dégradent aux US (mais restent en territoire positif à 28) ; c'est également le cas en Chine avec un indice qui est passé en dessous de 0, ce qui indique que les récentes données économiques étaient en-deçà des attentes. La Fed, quant à elle, a réitéré sa vision d'une croissance forte et a révisé en hausse ses attentes de croissance du PIB de 2.5% d'ici fin 2022 (effets du plan Biden), pour autant, la prévision médiane d'inflation n'a pas évolué (2.1%). Les opérateurs de marché sur les obligations US sont restés sceptiques et le 10 ans a fini le mois au plus haut (1.74%). Sur la période, le dollar s'est renforcé vs euro, passant de 1.2075 à 1.1750. Au niveau des secteurs, ce ne sont pas les secteurs cycliques qui affichent les meilleures performances, en effet le secteur Services aux collectivités s'apprécient de 8.2% et le secteur Consommation de base de 7.1%. A l'inverse, le secteur Technologie de l'information recule de 1.4%.

### AVR 21

Les marchés affichent un 3e mois consécutif de performance positive, portés à la fois par l'avancement des campagnes de vaccination à travers le monde et les plans de relance américains et européens qui continuent d'émerger. Le marché profite également des premiers chiffres de croissance du PIB T1 qui ressortent supérieurs aux attentes, notamment aux US, et par le démarrage de la saison de publications de résultats trimestriels qui s'avère jusque-là en moyenne au-dessus des attentes du consensus. Sur le front politique, les tensions sino-américaines reviennent sur les devants de la scène avec notamment la déclaration des Etats-Unis d'un éventuel boycott des jeux olympiques d'hiver de Pékin en 2022. Le rapprochement entre Taïwan et les USA fût également une source de conflit entre les 2 puissances. Le PIB T1 a augmenté de +6.4% au T1 2021 en rythme annualisé, le plus élevé depuis 1984. Regain de l'inflation sur les prix à la production suite à la dynamique de croissance positive aux Etats-Unis et en Chine. J. Biden a dévoilé en fin de mois son nouveau plan de 1800Mds\$ destinés aux enfants, familles et à l'éducation américaine. Le président américain a également exprimé sa volonté de relever le taux marginal d'imposition (sur les revenus) de 37% à 39.6% et son souhait de doubler les taxes sur les plus-values à hauteur de 39.6% pour les américains dont les revenus annuels dépassent le million de dollars. La Fed a décidé de maintenir ses taux directeurs entre 0 et 0.25% et de garder son niveau d'achat d'actifs stable.

Dans ce contexte l'immobilier, les services de communication et la consommation discrétionnaire ont surperformé, alors que l'énergie, la consommation courante et l'industrie ont sous performé.

### MAI 21

Le S&P 500 a poursuivi sa progression entamée en début d'année et affiche un 4e mois consécutif de hausse (+0.65%). Cependant, ce mois a été plus volatil que les précédents.

En mai, les investisseurs ont porté une attention particulière à l'évolution des prix, à la suite de la publication du CPI d'avril à 4.2% yoy (vs 3.6% est.), qui a fait ressortir de fortes hausses pour les composantes Energie (25%) et véhicules d'occasion (21%). Sur le mois, l'indicateur de surprise sur l'inflation a doublé, passant de 35 à 70 aux US : c'est un niveau qui n'avait jamais été constaté! La hausse du prix des matières premières, les pénuries de composants et de

main-d'œuvre, la hausse des prix de l'immobilier...constituent une menace potentielle de hausse des prix durables. Pour autant, Jérôme Powell a clairement indiqué que le temps n'était pas venu de parler de réduction des achats d'actifs.

En ce qui concerne les autres indicateurs économiques, on a pu constater qu'ils ne s'étaient quasiment pas écartés des attentes des économistes aux US alors que les chiffres continuent de surprendre positivement en Europe et de se détériorer en Chine.

Le marché a été aidé aussi par le président Joe Biden qui a présenté un projet de budget ambitieux pour « réinventer » l'économie américaine, avec plus de USD6000Mds de dépenses.

Dans ce contexte de réouverture et de débat sur l'inflation, les évolutions boursières sectorielles auw Etats-Unis se sont faites de manière dispersée. Les secteurs les plus en hausse ont été le secteur de l'énergie (+5.8%), des matériaux (5.2%) et le secteur financier (+4.8%). A l'opposé, les secteurs les plus affectés ont été la consommation discrétionnaire (-3.8%) et le secteur des services aux collectivités (-2.3%).

### JUIN 21

Le S&P 500 a poursuivi sa progression régulière entamée en début d'année et affiche un 5ème mois consécutif de hausse (+2,3%). Au niveau macro-économique, les chiffres n'ont pas apporté de surprises majeures aux US alors qu'ils se maintiennent sur des niveaux élevés en Europe et qu'ils continuent de décevoir en Chine. La hausse des cas de contamination au variant delta a été suivie de près mais la situation n'a pas été jugée suffisamment problématique pour modifier les attentes du marché et peser sur les indices boursiers. La nouvelle du mois est sans doute le discours de la FED qui a changé lors de sa dernière réunion. En effet, la Fed vient de faire le premier pas vers le tapering en commençant à discuter de celui-ci. Malgré cela, l'US 10Y a atteint un plancher à 1,35% ce mois-ci, tandis que le S&P 500 a atteint de nouveaux records. Les secteurs les plus performants ont été le secteur des technologies de l'information (+7%) et de l'Energie (4,6%). En bas de tableau, nous retrouvons le secteur des matériaux (-5,3%) et le secteur de la finance (-3,0%).

Au cours du mois, le fonds a profité de son exposition à Twitter (+18,6%, anticipation d'une meilleure année qu'attendue en termes de nombre d'abonnés et de revenu), et à Tyler Technologies (+12,2%, augmentation des guidances annuelles). Du coté des contributions négatives, le fonds a souffert de sa sous-exposition à Biogen Inc (+29,5%, approbation d'un médicament par la FDA contre la lutte de la maladie d'Alzheimer) et de sa sous-exposition à NVIDIA (+23%, révisions positives des bénéfices attendus).

### JUIL 21

6ème mois consécutif de hausse pour les marchés américains avec une progression du S&P 500 de +2.35% porté par une nouvelle saison de résultats supérieurs aux attentes du consensus. Seul vent contraire pour les marchés - matérialisé en milieu de mois par un sell-off (-1.6% sur la séance du 19 juillet) - la forte propagation du variant Delta qui pourrait ralentir la reprise économique.

Aux Etats Unis, la Réserve fédérale a maintenu inchangé sa politique monétaire en estimant que l'économie américaine possède encore des marges d'améliorations notamment sur le marché du travail. J. Powell déclare, courant juillet, que les récentes hausses des prix sont dues à la réouverture du pays après la pandémie et qu'elles ne sont que temporaires.

La croissance de l'emploi, qui avait déçu en mai avec seulement 583.000 créations, marque une nette accélération sur le mois de juin, avec un chiffre de 850.000 créations, supérieur aux attentes. Ceci malgré un taux de chômage qui remonte de 0.1% pour atteindre 5.9%.

En toute fin de mois, les républicains se sont joints aux démocrates et ont rédigé le texte de la législation bipartisane qui sera soumis au vote de la Chambre début août sur le plan d'infrastructure. L'action finale du Congrès n'interviendra qu'au retour de la Chambre des représentants en septembre.

Les banques américaines ont été autorisées à verser des dividendes ou réaliser des rachats d'actions depuis la fin juin.

Seuls 2 secteurs sur I I affichent une performance mensuelle négative au cours du mois, avec le secteur de l'énergie (-8.2%) comme plus forte sous-performance pénalisé par le contexte macroéconomique. Inversement, les meilleures performances sont les performances du secteur de la santé (+4.9%) et de l'immobilier (4.6%)

Au cours du mois, le fonds a profité de son exposition à Chipotle Mexican Grill (+20.2%, très bonne publication trimestrielle), et à Aon PLC (+9.1%, abandon du projet de fusion avec TWTM). Du coté des contributions négatives, le fonds a souffert de sa sous-exposition à Accenture (+8,07%, augmentation des guidances annuelles après 3 trimestres de croissance des revenus) et de sa sous-exposition à Align Technology (+13.8%, excellente publication trimestrielle).

Les positions en EOG Ressources et Schlumberger ont été allégées, contenu du contexte macroéconomique, au profit de Moderna (entrée dans le S&P 500).

### **AOUT 21**

7ième mois de performance positive pour S&P 500 (+3.1%) en août. L'attention s'est tournée vers la Chine pendant ce mois d'août. En effet, le ralentissement économique provoqué par les multiples directives du gouvernement chinois et la propagation du variant delta se sont matérialisés sous la forme d'une baisse des exportations et des importations en juillet, et d'une baisse importante du PMI des services du mois d'août (47.5 vs 52.0 consensus et après 53.3 en juillet).

Aux Etats-Unis, le PIB annualisé progresse de +6.6% QoQ au T2, inférieur au consensus qui prévoyait une hausse de +6.7% QoQ. Nette amélioration du marché de l'emploi avec un rapport des NFP supérieur aux attentes du consensus pour juillet (+943k emplois vs +870k pour le consensus). Lors de la conférence de Jackson Hole en fin de mois, J. Powell a déclaré que la FED pourrait ralentir ses achats d'actifs en 2021, sans être plus précis sur le calendrier. Il annonce que les perspectives économiques sont favorables à la poursuite des progrès vers le plein emploi. Le président de la Fed soutient également que la baisse des rachats d'actifs n'entraînera pas forcément une hausse des taux à court terme et réitère que le niveau élevé d'inflation ne devrait être que temporaire.

Dans ce contexte les secteurs les plus performants ont été le secteur de la finance, des services de communication et des technologies de l'information.

Le fonds a souffert de sa sous-exposition à Salesforce (-3bps), NVIDIA (-2 bps) et Accenture PLC (-2bps).

### SEPT 21

Après 7 mois consécutifs de hausse, les indices S&P 500 et MSCI Europe enregistrent une performance négative (-4,1% et -3,0%). Les doutes continuent de planer autour d'une l'inflation durable dans un contexte où les prix de l'énergie et du fret dépassent des records. Les banques centrales adoptent désormais un ton plus soutenu à travers le « Tapering » (réductions progressives du montant des achats d'actifs sur les marchés), réductions qui devraient être annoncées d'ici la fin d'année. En Chine, la situation financière d'Evergrande a occupé les devants de la scène au cours du mois de septembre. Avec 300 milliards de dollars de dettes, il est considéré comme le promoteur immobilier le plus endetté du marché chinois. En Europe, l'inflation a continué d'accélérer à 3% en août. Malgré la hausse des prix qui menacent leur pouvoir d'achat, les consommateurs restent optimistes. Aux États-Unis, Le PMI composite a baissé à son plus bas niveau en un an (54,5), la production industrielle a ralenti en août (0,4% contre 0,8% en Juillet) et l'amélioration sur le marché du travail s'est ralentie avec 235 K emplois créés en août vs 943 K en juillet. Sur le marché des actions européennes, les secteurs cycliques ont le mieux performé en ce mois de septembre. Il s'agit plus précisément du secteur de l'énergie (+9,4%) porté par la hausse du prix du baril de pétrole (+7,6%) sur le mois, et de la croissance discrétionnaire. En bas de tableau, on retrouve les secteurs de l'immobilier (-6,2%), des services aux collectivités (-6,2%) et les matériaux (-7,2%).

### OCT 21

Après la respiration du marché au mois de septembre à la suite du FOMC et un léger recul en début de mois, les principaux indices actions reviennent sur des plus hauts historiques fin octobre, avec en zone Euro un MSCI Europe à +4.7% et aux Etats-Unis un S&P 500 à +6,9% en devise locale. Les premières publications des résultats du 3e trimestre ont aidé les actions à compenser la hausse des taux, dans un contexte d'inquiétudes inflationnistes croissantes (+11.9% pour le pétrole WTI en dollar sur le mois). Dans cet environnement, les taux poursuivent leur progression avec +6 bp pour le 10 ans américain et +10 bp pour le 10 ans allemand. Alors que nous approchons du milieu de la saison des publications, les résultats ont généralement été meilleurs que prévu. Pour le moment, 71% des entreprises dépassent les estimations de BPA en Europe et 85 % aux États-Unis. Les secteurs de réouverture progressent fortement ce mois-ci comme la consommation discrétionnaire (10.9%) ou l'Energie (+10.4%), tandis que les utilities se reprennent fortement, principalement en raison de la hausse des prix de l'énergie. La technologie rebondit elle aussi fortement (+8.2%) grâce notamment à de solides publications.

Afin de se conformer aux objectifs de son engagement durable, la composition du fonds a été réaménagée, en particulier nous avons soldé nos positions en Johnson & Johnson, Walmart et Wells Fargo.

### NOV 21

Baisse des marches actions au mois de novembre, pénalisés par la découverte d'un nouveau variant baptisé Omnicron, sur lequel l'efficacité des vaccins reste à démontrer, et dans un contexte de reprise de l'épidémie qui a conduit à des mises en place de nouvelles restrictions dans certains pays européens. Sur le plan macro-économique, la Fed a annoncé le début du tapering à sa réunion de novembre. En réduisant de 15 milliards USD par mois ses achats d'actifs qui s'élèvent actuellement à 120 milliards USD par mois, la banque centrale prévoit de mettre un terme à son programme en juillet. La Fed a confirmé qu'elle considérait l'inflation comme passagère bien que Jerôme Powell ait en fin de mois dit que ce terme devait être abandonné. Le Président de la banque centrale a par ailleurs été reconduit pour un nouveau mandat. En Chine, la production industrielle est ressortie en hausse de +3.5% en rythme annuel en octobre contre +3.1% en septembre.

Sur le plan sectoriel, les valeurs technologiques, la consommation discrétionnaire et les matériaux ont sur performé alors que les financières, les services de communication et l'énergie ont sous-performé.

### DEC 21

La menace du COVID et de ses variants Delta et Omicron continue de planer sur l'économie mondiale en donnant lieu chaque jour à de nouvelles mesures de restriction. Malgré cette nouvelle vague, les enquêtes de conjoncture sont demeurées bien orientées dans la plupart des économies, tandis que l'inflation poursuit son ascension dans l'ensemble du monde, tirée par la hausse des prix énergétiques. Malgré les nouvelles restrictions en Europe, les marchés d'actions ont non seulement retrouvé mais dépassé le niveau faisant suite à leur correction de marché provoquée par Omicron à la fin du mois de novembre, les marchés européens surperformant les marchés américains et asiatiques. Les banques centrales ayant normalisé leur politique et l'inflation ayant augmenté, les taux d'emprunt d'état ont grimpé dans la plupart des régions, la courbe des taux américains restant toutefois plate. En ligne avec les marchés d'actions ou obligataires, les prix du pétrole ont également rebondi – mais restent inférieurs au pic de 83,5\$/b atteint fin octobre. Sur le plan sectoriel, la consommation courante, l'immobilier et les utilities ont sur performé alors que la consommation discrétionnaire et les services de communication ont sous-performé l'indice des actions américaines.

### **JAN 22**

Les marchés clôturent le premier mois de l'année en baisse pénalisés par les préoccupations liées aux resserrements des politiques monétaires, les craintes liées à l'inflation, et le conflit géopolitique entre la Russie et l'Ukraine (S&P 500 -5,3%) Sur le front politique, la rhétorique entre la Russie et les Etats-Unis est devenue de plus en plus inquiétante, chaque camp se préparant à un conflit armé. Dans un communiqué du 24 janvier, les pays de l'Otan confirmaient avoir renforcé leur défense en Europe de l'Est, face aux activités militaires de la Russie aux frontières de l'Ukraine. Dans un contexte de surchauffe du prix de l'Energie, cette escalade n'a fait qu'amplifier ce phénomène inflationniste : depuis le début de l'année, le pétrole progresse de plus de 17% et le gaz naturel de plus de 25%. Sur le front économique, le FMI a abaissé sa prévision de croissance mondiale pour 2022 à +4.4% vs +4.9% (octobre 2021) pour prendre en compte un ralentissement en Chine (ralentissement immobilier, construction & consommation), en zone Euro (effets du variant Omicron) et aux US. Du coté des Banques centrales, depuis sa réélection à la tête de la Fed, Mr Powell a durci le ton sur l'inflation et suggère que le rythme des hausses peut être plus rapide qu'en 2015, mais que la Fed doit rester "humble et agile" et se laisser guider par les données. Ce mois de janvier gardera les traces de la forte rotation sectorielle des premières semaines avec une surperformance notable des financières (Banques et Assurance) et de l'Energie. Sans surprise, la Technologie a souffert de prises de bénéfices. Globalement, la dispersion sectorielle a été extrêmement forte avec le rallye des secteurs « Value » qui ont profité de la hausse du prix des matières premières et des taux, et les prises de profits sur les secteurs à valorisation élevée et à longue duration (Technologie, Biens d'Equipement et la Santé).

#### **FEV 22**

Les principaux indices boursiers ont chuté pénalisés par la transformation en guerre du conflit géopolitique entre la Russie et l'Ukraine. En dépit des discussions engagées avec les Etats-Unis et l'UE, la Russie a décidé de concrétiser ses menaces en envahissant l'Ukraine. Les Etats-Unis et l'UE ont annoncé une série de sanctions contre la Russie, notamment le gel des avoirs financiers russes et l'exclusion de certaines banques du pays du système de transaction international Swift. Sur le front économique, aux Etats-Unis, le PIB a progressé de 7% en rythme annualisé sur le T4 2021 et l'inflation est en hausse de +7.5% sur un an. La Fed a affirmé qu'elle n'agira pas en urgence avant son prochain meeting prévu pour le 15/16 mars.

Sur la plan sectoriel, l'énergie, les industrielles, défense en tête, ainsi que la santé et les matériaux ont sur performé. A l'inverse, les services de communication, l'immobilier et la technologie ont sous performés.

### **MAR 22**

Les premiers impacts économiques de l'invasion russe de l'Ukraine sont apparus en mars avec l'inflation qui atteint de nouveaux records aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans la zone euro, obligeant les Banques Centrales à accélérer le resserrement de leurs politiques monétaires, alors même que les enquêtes de conjoncture ont marqué le pas et la confiance des ménages s'est effondrée. La Fed a donc entamé le resserrement de sa politique monétaire (+25pbs), tandis que la Banque d'Angleterre a procédé au second relèvement de ses taux (+25pbs à 0,75%) et que la BCE a précisé la réduction de son programme d'assouplissement quantitatif. Le taux dix ans allemand est passé de -0.07% à +0.54% au cours du mois. Néanmoins du fait des niveaux de valorisation plus intéressants et de l'espoir d'une prochaine trêve, le S&P 500 affiche une performance de +3.7%. Ce rally est mené par les secteurs cycliques (Energie +8.9%, Materials 6.1%). Les secteurs non-cycliques logiquement, affichent des performances de moins bonne qualité (Consommation de base +1.8%, services de communication +1%).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

	Mouvements ("Devise de comptabi	
Titres	Acquisitions	Cessions
Meta Platforms - A	1 392 596,98	11 363 694,65
MICROSOFT CORP	5 976 300,22	3 198 501,76
APPLE INC	5 488 858,64	3 597 705,88
TESLA INC	3 601 596,06	010 786,11
ALPHABET- A	3 359 503,27	l 166 772,97
AMAZON.COM INC	2 501 182,24	I 847 501,20
ALPHABET-C-	3 067 578,69	1 126 441,34
EXXON MOBIL CORP	129 178,08	3 931 595,30
LINDE PLC	1 607 671,33	2 221 550,64
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	2 765 726,57	760 931,55

### 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

- a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions:
  - o Mises en pensions:
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 40 851 105,53
  - o Change à terme : 40 851 105,53
  - o Future:
  - o Options:
  - o Swap:
- b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)	
	CACEIS BANK, LUXEMBOURG BRANCH	

<sup>(\*)</sup> Sauf les dérivés listés.

### c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	333 795,00
Total	333 795,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

<sup>(\*)</sup> Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

### d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	8,54
. Autres revenus	
Total des revenus	8,54
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

 $<sup>(\</sup>sp{*})$  Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

### **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

### **INTERMEDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

### FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

### **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

# INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

# COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <a href="http://www.groupama-am.fr">http://www.groupama-am.fr</a> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

### **REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE**

### **ARTICLE 8**

### Comment on prend en compte les critères ESG

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences suivantes :

- Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG.
- Exclusion des filières jugées non compatibles avec la politique d'engagement de Groupama AM : sont exclues du périmètre d'investissement du fonds, les sociétés dont l'activité relève de l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon ainsi que celles liées aux jeux d'argent et au tabac, lorsque la part du chiffre d'affaire impliquée dans ces secteurs dépassent les 5%.
- Le taux de couverture du portefeuille en termes de notation ESG est au minimum de 80% de l'actif net (Liquidités et OPC monétaires exclus)
- Sous-pondération des valeurs appartenant au Quintile 5 de l'univers d'investissement par rapport à l'indicateur de référence (valeurs les moins bien notées). Approche Best-in-universe.

### SI on prend en compte la taxonomie (3%,0% ou NA)

Il n'est pas possible de s'engager à ce stade sur la proportion investie dans des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental au titre du Règlement Taxonomie. Cette section sera mise à jour dès lors que les critères d'examen technique seront finalisés et que des données fiables et vérifiables seront disponibles.

En respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de sur une échelle de 0 à 100 au 30 septembre 2021.

Au 31 mars 2022, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (80% de l'actif hors liquidités). Par ailleurs, les valeurs notées entre 0 et 20, sur une échelle de notation entre 0 et 100, sont sous-pondérées par rapport à l'indice de référence, comme indiqué dans le prospectus.

### Si l'OPC promeut des caractéristiques environnementales, le % d'actifs alignés sur la taxonomie,

Au 31 mars 2022, il n'est pas possible de s'engager à ce stade sur alignement du portefeuille à la taxonomie européenne ainsi que sur la proportion d'actifs alignés sur la taxonomie. Cette section sera mise à jour dès lors que les critères d'examen technique seront finalisés et que des données fiables et vérifiables seront disponibles.

### Info

L'ensemble des informations sur la prise en compte des critères ESG dans le process de gestion et l'ensemble des informations sur la finance durable sont accessibles sur le site https://www.groupama-am.com/fr/vision-responsable-definance/

### MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

### **REMUNERATIONS**

### I - Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

### I.I. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction

- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

### 1.2. Composition de la rémunération

### I.2.I. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

### 1.2.2. La rémunération variable individuelle :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

### I.2.2.1. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre)
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients

- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

### 1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+I au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

### 1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1. Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

### 1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

### 1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

Eric Pinon, Président Muriel Faure Cyril Roux Cécile Daubignard

### Ce Comité a pour objectifs :

- O De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité
- D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management
- o D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - I le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion ;
  - I la Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion ;
- D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori
- 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management
- 1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

### 2. <u>Informations quantitatives</u>

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros	
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	6 039 040 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros	
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros	

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	7611 279 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	7 036 423 euros

### **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT 25 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS

sur le site internet : http://www.groupama-am.com.

### 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone: + 33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

## **GROUPAMA US EQUITIES**

Fonds Commun de Placement Société de Gestion : Groupama Asset Management 25, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31	mars 2022		

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA US EQUITIES,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA US EQUITIES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



# Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

# Deloitte.

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT

### 6. COMPTES DE L'EXERCICE

### BILAN AU 31/03/2022 en USD

### **ACTIF**

	31/03/2022	31/03/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	537 823 653,25	426 642 026,63
Actions et valeurs assimilées	537 823 653,25	426 638 571,63
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	537 823 653,25	426 638 571,63
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		,
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et		
équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		3 455,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		3 455,00
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	58 562 744,92	38 580 658,68
Opérations de change à terme de devises	40 851 105,53	37 724 786,62
Autres	17 711 639,39	855 872,06
COMPTES FINANCIERS	4 927 786,10	I 678 085,32
Liquidités	4 927 786,10	I 678 085,32
TOTAL DE L'ACTIF	601 314 184,27	466 900 770,63

### **PASSIF**

	31/03/2022	31/03/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	497 713 472,03	403 647 728,09
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	439 387,66	
Report à nouveau (a)	0,35	17,61
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	36 281 936,64	20 539 011,69
Résultat de l'exercice (a,b)	4 529 969,89	3 582 993,44
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	538 964 766,57	427 769 750,83
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS		3 455,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		3 455,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		3 455,00
Autres opérations		
DETTES	44 873 169,91	38 470 987,87
Opérations de change à terme de devises	40 512 706,09	38 410 412,16
Autres	4 360 463,82	60 575,71
COMPTES FINANCIERS	17 476 247,79	656 576,93
Concours bancaires courants	17 476 247,79	656 576,93
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	601 314 184,27	466 900 770,63

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisation

<sup>(</sup>b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

### HORS-BILAN AU 31/03/2022 en USD

	31/03/2022	31/03/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0621		396 740,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

### COMPTE DE RESULTAT AU 31/03/2022 en USD

	31/03/2022	31/03/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	45 919,26	2 441,84
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 038 179,63	4 226 336,64
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	8,54	
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (I)	5 084 107,43	4 228 778,48
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	-47 045,50	53 935,77
Autres charges financières		
TOTAL (2)	-47 045,50	53 935,77
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 131 152,93	4 174 842,71
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	805 218,03	563 323,38
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 325 934,90	3 611 519,33
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	204 034,99	-28 525,89
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	4 529 969,89	3 582 993,44

### **ANNEXES COMPTABLES**

### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en dollar us.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### Règles d'évaluation des actifs

### Méthodes de valorisation

Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF => Dernier cours du jour de valorisation.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

### Titres et actions d'OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue

### Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont valorisés suivant les règles suivantes :

- Les BTAN et les BTF sont valorisés sur la base des cours veille publiés par la Banque de France.
- Les autres titres de créances négociables (certificats de dépôts, billets de trésorerie, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont évalués :
- ☐ sur la base du prix auquel s'effectuent les transactions de marché ;
- □ en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En cas de changement significatif de la situation de l'émetteur, cette marge pourra être ajustée

durant la durée de détention du titre.

Les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est inférieure ou égale à trois mois sont évalués de façon linéaire.

### Opérations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

### Opérations à terme ferme et conditionnelles

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

### Acquisitions et cessions temporaires de titres

• Prise en pension

Les titres pris en pension sont inscrits pour la valeur fixée dans le contrat augmentée des intérêts.

• Mise en pension

La créance représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur contractuelle augmentée des intérêts.

• Prêts de titres

La créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur de marché des titres augmentée des intérêts contractuels

De manière générale, les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration ou du directoire de la SICAV ou, pour un fonds commun, de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

### Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme fermes au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnels en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps

Swap de taux adossés ou non adossés

Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.

Autres Swaps

Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

### Méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :

Méthode des coupons courus.

### Méthode de comptabilisation des frais :

Les opérations sont comptabilisées en frais exclus.

### Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter à la partie « Frais » du document d'information clé pour l'investisseur(DICI).

### Parts I :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	* Non significatif
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup>les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20% de l'actif net

### Parts M:

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,85% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	* Non significatif
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup>les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20% de l'actif net

<sup>\*\*</sup>selon la complexité

<sup>\*\*</sup>selon la complexité

### Parts N:

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 1,60% TTC *
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	** Non significatif
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €*** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup>dont 1,50% de frais de gestion financière

### Parts GH

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats, couverture)	Actif net	Taux maximum : 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	* Non significatif
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,1% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup>les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20% de l'actif net

<sup>\*\*</sup> les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20% de l'actif net

<sup>\*\*\*</sup>selon la complexité

<sup>\*\*</sup>selon la complexité

### Parts O

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,10% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif : *
Commission de mouvement Perçue par le dépositaire CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC : Actions et assimilés : max 0,10% Obligations et assimilés : max 0,03% Futures et options : max 1€ par lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup> non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

### Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

<sup>\*\*</sup>selon la complexité

### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées
Part GROUPAMA US EQUITIES I	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA US EQUITIES M	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA US EQUITIES N	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA US EQUITIES O	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA US EQUITIES Parts GH	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

### 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2022 en USD

	31/03/2022	31/03/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	427 769 750,83	258 305 498,76
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	167 613 194,82	85 284 647,96
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-117 875 284,96	-66 890 805,55
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	36 201 905,52	16 768 923,55
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 390 474,18	-7 487 114,76
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	4 569 105,23	13 765 983,84
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-5 660 622,57	-2 486 678,58
Frais de transactions	-504 452,04	-315 188,66
Différences de change	644 928,58	112 977,67
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	23 472 083,01	128 075 381,79
Différence d'estimation exercice N	158 380 282,60	134 908 199,59
Différence d'estimation exercice N-I	-134 908 199,59	-6 832 817,80
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-3 455,00	-662 955,00
Différence d'estimation exercice N		3 455,00
Différence d'estimation exercice N-I	-3 455,00	-666 410,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-197 847,57	-312 439,52
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 325 934,90	3 611 519,33
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	538 964 766,57	427 769 750,83

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

# 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES TITRES DE CRÉANCES TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							4 927 786,10	0,91
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							17 476 247,79	3,24
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

# 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORSBILAN $^{(\!\!\!\!|^{\!\!\!|})}$

	< 3 mois	%	]3 mois - I an]	%	]I - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	4 927 786,10	0,91								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	17 476 247,79	3,24								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

<sup>(\*)</sup> Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

# 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS USD)

	Devise I EUR			Devise 3		Devise N AUTRE(S		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	40 324 476,01	7,48						
Comptes financiers	957 915,91	0,18	0,58					
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	18 290 122,99	3,39						
Comptes financiers	17 476 247,79	3,24						
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.5. CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	22 848 249,36
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	18 002 856,17
	Ventes à règlement différé	17 476 226,65
	Coupons et dividendes en espèces	235 412,74
TOTAL DES CRÉANCES		58 562 744,92
DETTES		
	Vente à terme de devise	17 956 327,99
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	22 556 378,10
	Achats à règlement différé	3 957 393,42
	Frais de gestion fixe	69 275,40
	Collatéraux	333 795,00
TOTAL DES DETTES		44 873 169,91
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		13 689 575,01

# 3.6. CAPITAUX PROPRES

# 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA US EQUITIES I		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-200,000000	-811 108,00
Solde net des souscriptions/rachats	-200,000000	-811 108,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	21,000000	
Part GROUPAMA US EQUITIES M		
Parts souscrites durant l'exercice	46 174,9150	28 859 015,87
Parts rachetées durant l'exercice	-9 752,4450	-5 735 954,76
Solde net des souscriptions/rachats	36 422,4700	23 123 061,11
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	106 996,0010	
Part GROUPAMA US EQUITIES N		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	50,802700	
Part GROUPAMA US EQUITIES O		
Parts souscrites durant l'exercice	7 249,537	137 846 134,36
Parts rachetées durant l'exercice	-3 982,355	-73 898 999,93
Solde net des souscriptions/rachats	3 267,182	63 947 134,43
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	24 216,166	
Part GROUPAMA US EQUITIES Parts GH		
Parts souscrites durant l'exercice	48,693	908 044,59
Parts rachetées durant l'exercice	-2 131,810	-37 429 222,27
Solde net des souscriptions/rachats	-2 083,117	-36 521 177,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	281,043	

# 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA US EQUITIES I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA US EQUITIES M	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA US EQUITIES N	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA US EQUITIES O	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA US EQUITIES Parts GH	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

# 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2022
Part GROUPAMA US EQUITIES I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	I 405,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA US EQUITIES M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	364 742,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,67
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA US EQUITIES N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	I 279,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,54
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA US EQUITIES O	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	251 216,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA US EQUITIES Parts GH	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	186 573,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	

# 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

# 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

# 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

# 3.9. AUTRES INFORMATIONS

# 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

# 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

# 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

# 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2022	31/03/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,35	17,61
Résultat	4 529 969,89	3 582 993,44
Total	4 529 970,24	3 583 011,05

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA US EQUITIES I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-20,77	735,79
Total	-20,77	735,79

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA US EQUITIES M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	221 130,42	154 131,13
Total	221 130,42	154 131,13

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA US EQUITIES N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-443,13	-266,49
Total	-443,13	-266,49

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA US EQUITIES O		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4 284 009,37	3 223 198,65
Total	4 284 009,37	3 223 198,65

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA US EQUITIES Parts GH		
Affectation		
Distribution	25 293,87	205 209,09
Report à nouveau de l'exercice	0,48	2,88
Capitalisation		0,00
Total	25 294,35	205 211,97
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	281,043	2 364,160
Distribution unitaire	90,00	86,80
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	7 344,03	69 529,57

# Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2022	31/03/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	439 387,66	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	36 281 936,64	20 539 011,69
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	36 721 324,30	20 539 011,69

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA US EQUITIES I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	6 339,72	37 045,58
Total	6 339,72	37 045,58

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA US EQUITIES M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 610 020,91	1 682 217,70
Total	4 610 020,91	1 682 217,70

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA US EQUITIES N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	5 830,42	3 254,48
Total	5 830,42	3 254,48

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA US EQUITIES O		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	31 792 722,15	15 120 323,89
Total	31 792 722,15	15 120 323,89

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA US EQUITIES Parts GH		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	306 411,10	3 696 170,04
Capitalisation		
Total	306 411,10	3 696 170,04

# 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022
Actif net Global en USD	212 260 112,30	260 401 822,83	258 305 498,76	427 769 750,83	538 964 766,57
Part GROUPAMA US EQUITIES G en USD					
Actif net	27 396 298,04	14 824 799,97	6 411 149,28		
Nombre de titres	I 290,49000	656,60000	313,00000		
Valeur liquidative unitaire	21 229,37	22 578,12	20 482,90		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	250,04	822,35	703,78		
Distribution unitaire sur résultat	177,39	282,72	209,08		
Crédit d'impôt unitaire			57,388		(*)
Part GROUPAMA US EQUITIES I en USD					
Actif net	575 704,89	611 340,84	558 259,06	853 949,99	92 655,32
Nombre de titres	221,006100	221,000000	221,000000	221,000000	21,000000
Valeur liquidative unitaire	2 604,92	2 766,24	2 526,05	3 864,02	4 412,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	30,67	100,92	86,49	167,62	301,89
Capitalisation unitaire sur résultat	9,36	21,23	10,39	3,32	-0,98
Part GROUPAMA US EQUITIES M en USD					
Actif net	14 045 918,05	14 258 193,08	14 119 903,59	38 837 453,87	67 473 748,52
Nombre de titres	38 267,7300	36 452,8500	39 389,7320	70 573,5310	106 996,0010
Valeur liquidative unitaire	367,04	391,14	358,46	550,31	630,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4,31	14,23	12,23	23,83	43,08
Capitalisation unitaire sur résultat	2,53	4,32	2,95	2,18	2,06

	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022
Part GROUPAMA US EQUITIES N en USD					
Actif net	54 025,81	60 597,00	49 184,83	74 853,48	85 036,96
Nombre de titres	53,569300	56,864500	50,802700	50,802700	50,802700
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	1 008,52	I 065,63	968,15	I 473,41	I 673,86
unitaire sur +/- values nettes Capitalisation	11,89	39,01	33,31	64,06	114,76
unitaire sur résultat	-1,14	3,01	-1,72	-5,24	-8,72
Part GROUPAMA US EQUITIES O en USD					
Actif net	169 155 748,77	201 625 306,64	211 800 828,83	350 000 515,68	466 475 723,11
Nombre de titres	15 457,182	17 187,418	19 580,843	20 948,984	24 216,166
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	10 943,50	11 730,98	10 816,73	16 707,27	19 262,98
unitaire sur +/- values nettes	127,91	425,20	367,03	721,76	I 312,87
Capitalisation unitaire sur résultat	95,65	196,27	164,75	153,85	176,90
Part GROUPAMA US EQUITIES Parts GH en EUR					
Actif net en EUR	839 465,58	25 846 359,97	23 117 952,31	32 334 704,17	4 347 820,66
Nombre de titres	84,810	2 517,160	2 553,160	2 364,160	281,043
Valeur liquidative unitaire en EUR +/- values nettes	9 898,19	10 268,06	9 054,64	13 677,03	15 470,30
unitaire non distribuées en USD				I 563,4I	I 090,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en USD	487,01	-674,92	-231,02		
Distribution unitaire sur résultat en USD		152,31	104,52	86,80	90,00
Crédit d'impôt unitaire en USD			30,074	30,503	(*)
Report à nouveau unitaire sur résultat en USD	25,11				

<sup>(\*)</sup> Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé BELGIQUE				
SKYWORKS SOLUTIONS INC.	USD	2 158	287 618,24	0,05
TOTAL BELGIQUE	030	2 130	287 618,24	0,05
BERMUDES			207 010,21	0,03
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	3 451	526 967,70	0,09
TOTAL BERMUDES	032	3 131	526 967,70	0,09
ETATS-UNIS			0_0 701,10	0,02
3M CO	USD	8 452	1 258 333,76	0,23
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	31 500	3 728 340,00	0,69
ABBVIE	USD	30 272	4 907 393,92	0,91
ACTIVISION	USD	9 532	763 608,52	0,14
ADOBE INC	USD	8 440	3 845 432,80	0,71
ADVA MICR DEVI INC	USD	36 338	3 973 196,92	0,74
AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES	USD	7 169	719 910,98	0,13
AFLAC INC	USD	7 095	456 847,05	0,08
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	3 381	447 407,73	0,09
ALBEMARLE CORP	USD	2 562	566 586,30	0,10
ALEXANDRIA RE EQS	USD	5 349	1 076 486,25	0,20
ALIGN TECHNOLOGY INC	USD	I 666	726 376,00	0,13
ALLSTATE CORP	USD	10 888	1 508 096,88	0,28
ALPHABET- A	USD	4 369	12 151 718,15	2,26
ALPHABET-C-	USD	4 184	11 685 870,16	2,16
AMAZON.COM INC	USD	5 626	18 340 478,70	3,40
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	8 047	1 504 789,00	0,28
AMERICAN INTERNATIONAL GROUP	USD	8 236	516 973,72	0,09
AMERICAN TOWER CORP	USD	6 062	1 522 895,64	0,28
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	8 300	1 373 899,00	0,26
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	1 711	513 915,96	0,10
AMERISOURCEBERGEN CORP	USD	3 310	512 090,10	0,09
AMETEK INC	USD	8 604	1 145 880,72	0,21
AMGEN	USD	11 632	2 812 850,24	0,52
AMPHENOL CL.A	USD	9 487	714 845,45	0,13
ANALOG DEVICES INC	USD	5 171	854 145,78	0,16
ANSYS	USD	2 883	915 784,95	0,17
ANTHEM	USD	I 492	732 900,24	0,14
APPLE INC	USD	217 254	37 934 720,94	7,04
APPLIED MATERIALS INC	USD	14 784	1 948 531,20	0,36
ARCHER DANIELS MID COM NPV	USD	10 368	935 815,68	0,18
ARISTA NETWORKS INC	USD	4 644	645 423,12	0,11
AT AND T INC	USD	95 550	2 257 846,50	0,42
AUTODESK	USD	3 750	803 812,50	0,15
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	4 309	980 469,86	0,18
AUTOZONE INC	USD	464	948 685,12	0,17
AVALONBAY COMMUNITIES	USD	4 928	1 223 967,36	0,22

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BALL CORP	USD	7 412	667 080,00	0,12
BANK OF AMERICA CORP	USD	114 946	4 738 074,12	0,88
BAXTER INTL INC	USD	5 849	453 531,46	0,09
BECTON DICKINSON	USD	7 505	1 996 330,00	0,37
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	USD	25 768	9 093 784,88	1,69
BEST BUY CO INC	USD	6 0 1 6	546 854,40	0,10
BIOGEN IDEC INC	USD	2 742	577 465,20	0,11
BIO-RAD LABORATORIES INC -A	USD	586	330 052,78	0,06
BLACKROCK CL.A	USD	2 156	I 647 550,52	0,31
BOEING CO COM	USD	11 106	2 126 799,00	0,39
BOOKING HOLDINGS INC	USD	668	I 568 764,60	0,29
BORGWARNER INC	USD	7 044	274 011,60	0,05
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	25 292	1 120 182,68	0,20
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	33 791	2 467 756,73	0,46
BROADCOM INC	USD	5 689	3 582 249,52	0,66
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	6 930	I 139 707,80	0,21
CAESARS ENTERTAINMENT INC	USD	5 747	444 587,92	0,08
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	USD	7 782	1 021 698,78	0,19
CATERPILLAR INC	USD	6 566	1 463 036,12	0,28
CBER GROUP A	USD	4 220	386 214,40	0,07
CELANESE SER A	USD	3 251	464 470,37	0,09
CENTENE CORP	USD	11 887	1 000 766,53	0,19
CHAR COMM INC	USD	2 471	1 347 979,92	0,25
CHEVRONTEXACO CORP	USD	42 344	6 894 873,52	1,28
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC CLASS A	USD	759	I 200 760,77	0,23
CIGNA CORP	USD	4 468	I 070 577,48	0,20
CISCO SYSTEMS	USD	49 725	2 772 666,00	0,51
CITIGROUP	USD	37 564	2 005 917,60	0,38
CLOROX CO	USD	2 470	343 404,10	0,06
CME Group-A Shs -A-	USD	5 960	1 417 645,60	0,27
COGNIZANT TECHN.SOLUTIONS CORP CL.A	USD	11 479	1 029 321,93	0,19
COLGATE PALMOLIVE	USD	14 910	1 130 625,30	0,21
COMCAST CORP CLASS A	USD	99 208	4 644 918,56	0,87
COMERICA INC	USD	6 853	619 716,79	0,12
CONOCOPHILLIPS	USD	30 611	3 061 100,00	0,57
CONSOLIDATED EDISON INC	USD	6 077	575 370,36	0,11
CONSTELLATION ENERGY - W/I	USD	5 180	291 375,00	0,06
CORTEVA INC-W/I	USD	10 345	594 630,60	0,11
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	9 292	5 350 798,20	0,99
CROWN CASTLE INTL CORP	USD	4 744	875 742,40	0,16
CSX CORPORATION	USD	55 182	2 066 565,90	0,38
CUMMINS INC	USD	5 576	1 143 693,36	0,21
CVS	USD	26 016	2 633 079,36	0,48
DANAHER CORP	USD	12 099	3 548 999,67	0,66
DEERE & CO	USD	4 777	I 984 652,42	0,37
DELTA AIR LINES	USD	17 978	711 389,46	0,14

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DEVON ENERGY CORP	USD	19 134	1 131 393,42	0,21
DEXCOM	USD	1 718	878 928,80	0,17
DIGITAL REALTY TRUST	USD	3 887	551 176,60	0,11
DISCOVER FINANCIAL SERVICES	USD	4 835	532 768,65	0,09
DISCOVERY-C RG REGISTERED SHS SERIES -C-	USD	14 065	351 203,05	0,06
DISCOVERY INC - A	USD	11 705	291 688,60	0,05
DOLLAR GENERAL	USD	5 896	1 312 626,48	0,24
DOLLAR TREE INC.	USD	3 281	525 452,15	0,10
DOMINION ENERGY RG REGISTERED	USD	16 285	I 383 736,45	0,26
DOMINO'S PIZZA INC	USD	808	328 864,08	0,06
DOW INC-W/I	USD	22 745	1 449 311,40	0,26
DR HORTON INC	USD	11 297	841 739,47	0,15
DUPONT DE NEMOURS INC-WI	USD	10 063	740 435,54	0,14
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	USD	2 948	447 388,48	0,08
EBAY INC	USD	15 716	899 898,16	0,16
ECOLAB	USD	7 439	1 313 429,84	0,24
EDISON INTL	USD	23 536	I 649 873,60	0,31
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	11 025	1 297 863,00	0,24
ELECTRONIC ARTS COM NPV	USD	4 239	536 275,89	0,10
ELI LILLY & CO	USD	13 607	3 896 636,59	0,72
EMERSON ELECTRIC	USD	7 534	738 708,70	0,13
ENTERGY CORP	USD	11 825	1 380 568,75	0,25
EOG RESOURCES INC	USD	19 674	2 345 731,02	0,43
EQUIFAX INC	USD	3 433	813 964,30	0,15
EQUINIX INC	USD	I 249	926 283,38	0,17
EQUITY RESIDENTIAL PROPERTIES	USD	6 790	610 556,80	0,11
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	5 364	I 460 724,48	0,27
ETSY INC	USD	4 416	548 820,48	0,11
EVERSOURCE EN	USD	19 258	I 698 363,02	0,31
EXELON CORP	USD	15 046	716 640,98	0,14
EXPEDIA GROUP INC	USD	2 169	424 408,23	0,08
FASTENAL CO	USD	15 812	939 232,80	0,18
FDX CORPORATION EX FEDERAL EXPRESS	USD	6 576	1 521 620,64	0,28
FIRST REPUBLIC BANK	USD	5 128	831 248,80	0,15
FISERV INC	USD	4 141	419 897,40	0,08
FORD MOTOR COMPANY	USD	89 512	1 513 647,92	0,28
FORTIVE	USD	6 855	417 675,15	0,08
FOX CORP - CLASS A - W/I	USD	12 865	507 524,25	0,09
FREEPORT-MCMORAN COPPER & GOLD- B	USD	24 878	1 237 431,72	0,23
GENERAL ELECTRIC CO	USD	15 382	I 407 453,00	0,26
GENERAL MOTORS CO	USD	28 528	1 247 814,72	0,23
GEN MILLS INC COM	USD	6 576	445 326,72	0,08
GILEAD SCIENCES INC	USD	18 656	1 109 099,20	0,21
GLOBAL PAYMENTS	USD	4 909	671 747,56	0,13
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	4 461	1 472 576,10	0,28
HASBRO INC COM	USD	4 922	403 210,24	0,08

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HCA HEALTHCARE INC	USD	4 281	1 072 904,22	0,20
HERSHEY FOODS CORP	USD	2 294	496 949,22	0,10
HILTON WORLDWIDE	USD	6 365	965 825,10	0,18
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	15 865	4 748 870,45	0,88
HONEYWELL INTERNATIONAL INC	USD	10 294	2 003 006,52	0,37
HOST HOTELS & RESORTS INC	USD	25 058	486 876,94	0,09
HP INC	USD	41 772	1 516 323,60	0,28
HUMANA INC	USD	994	432 558,98	0,08
HUNTINGTON BANCSHARES INC	USD	26 290	384 359,80	0,07
HUNTINGTON INGALLS INDUSTRIES	USD	I 709	340 842,96	0,06
IBM	USD	11 772	I 530 595,44	0,28
IDEXX LABORATORIES INC	USD	810	443 118,60	0,08
ILLINOIS TOOL WORKS	USD	2 281	477 641,40	0,09
ILLUMINA INC	USD	I 495	522 353,00	0,10
INCYTE	USD	8 392	666 492,64	0,12
INTEL CORP	USD	58 439	2 896 236,84	0,53
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	3 787	500 338,44	0,10
INTERNATIONAL PAPER CO	USD	13 899	641 438,85	0,12
INTERPUBLIC GROUP OF COS INC	USD	11 902	421 925,90	0,08
INTL FLAVORS & FRAGRANCES	USD	3 076	403 971,08	0,07
INTUIT INC	USD	4 281	2 058 476,04	0,39
INTUITIVE SURGICAL	USD	4 171	1 258 307,28	0,23
IQVIA HOLDINGS - REGISTERED SHARE	USD	3 445	796 518,45	0,15
JPMORGAN CHASE & CO	USD	51 348	6 999 759,36	1,30
KEYCORP	USD	21 274	476 112,12	0,09
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	5 605	885 421,85	0,16
KIMBERLY-CLARK CP COM	USD	3 140	386 722,40	0,07
KLA TENCOR	USD	1 813	663 666,78	0,13
KROGER	USD	8 340	478 465,80	0,09
LAM RESEARCH CORP	USD	1 881	1 011 244,41	0,19
LOWES COS INC COM	USD	8 288	I 675 750,72	0,31
MAC DONALD'S CORPORATION	USD	9 902	2 448 566,56	0,45
MARATHON	USD	12 296	1 051 308,00	0,20
MARRIOTT INTERNATIONAL CL.A	USD	6 132	1 077 699,00	0,20
MARSH & MCLENNAN COS INC	USD	9 453	1 610 980,26	0,30
MASTERCARD INC	USD	12 691	4 535 509,58	0,84
MATCH GROUP INC	USD	6 336	688 976,64	0,13
MCCORMICK CO INC	USD	5 889	587 722,20	0,11
MCKESSON CORP	USD	4 191	1 282 990,83	0,24
MERCK AND	USD	49 108	4 029 311,40	0,75
METLIFE INC	USD	19 103	I 342 558,84	0,25
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	504	692 087,76	0,13
MICROCHIP TECHNOLOGY	USD	7 248	544 614,72	0,10
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	14 763	1 149 890,07	0,21
MICROSOFT CORP	USD	106 584	32 860 913,04	6,10
MODERNA INC	USD	5 543	954 837,18	0,18

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	USD	33 345	2 093 399,10	0,39
MONSTER BEVERAGE CORP	USD	4 781	382 001,90	0,07
MORGAN STANLEY	USD	24 525	2 143 485,00	0,40
MOTOROLA SOL. WI	USD	5 466	I 323 865,20	0,25
MSCI INC	USD	I 407	707 552,16	0,13
NETFLIX INC	USD	7 318	2 741 249,62	0,51
NEWMONT CORP	USD	13 694	1 087 988,30	0,20
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	48 183	4 081 581,93	0,75
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	22 140	2 979 158,40	0,55
NORFOLK SOUTHERN CORP	USD	2 923	833 698,06	0,16
NORTHERN TRUST	USD	6 769	788 250,05	0,14
NVIDIA CORP	USD	33 097	9 030 847,42	1,68
OMNICOM GROUP	USD	9 482	804 832,16	0,15
ORACLE CORP COM	USD	21 623	I 788 870,79	0,33
O REILLY AUTOMOTIVE	USD	1 231	843 185,76	0,15
OTIS WORLDWIDE CORP-WI	USD	5 168	397 677,60	0,07
PARKER-HANNIFIN CORP	USD	3 110	882 493,60	0,17
PAYCHEX	USD	8 3 1 8	1 135 157,46	0,21
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	17 401	2 012 425,65	0,37
PEPSICO INC	USD	19 377	3 243 322,26	0,60
PFIZER INC	USD	91 208	4 721 838,16	0,87
PHILIP MORRIS INTERNATIONAL	USD	16 056	I 508 300,64	0,28
PIONEER NATURAL RESOURCES	USD	7 948	I 987 238,44	0,37
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	11 985	2 210 633,25	0,41
POOL CORP	USD	1 315	556 047,75	0,10
PPG INDUSTRIES INC	USD	3 000	393 210,00	0,08
PRICE T ROWE GROUP	USD	6 523	986 212,37	0,19
PROCTER & GAMBLE CO	USD	47 683	7 285 962,40	1,35
PROGRESSIVE CORP	USD	11 247	I 282 045,53	0,24
PROLOGIS	USD	13 195	2 130 728,60	0,40
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	USD	6 3 1 4	746 125,38	0,14
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROUP INC	USD	11 056	773 920,00	0,15
QUALCOMM INC	USD	17 775	2 716 375,50	0,50
RAYTHEON TECHNO	USD	40 702	4 032 347,14	0,74
REALTY INCOME	USD	14 066	974 773,80	0,18
REGENCY CENTERS	USD	6 613	471 771,42	0,09
REGENERON PHARMA	USD	2 668	1 863 384,56	0,34
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	54 396	1 210 854,96	0,22
RESMED	USD	2 300	557 773,00	0,10
ROBERT HALF INTL INC	USD	7 079	808 280,22	0,15
ROCKWELL AUTOMATION INC	USD	2 849	797 805,47	0,14
ROPER INDUSTRIES	USD	1 451	685 205,73	0,13
ROSS STORES	USD	8 522	770 900,12	0,14
SALESFORCE INC	USD	12 752	2 707 504,64	0,50
SCHLUMBERGER LTD	USD	36 980	1 527 643,80	0,29
SCHWAB CHARLES CORP	USD	20 138	I 697 834,78	0,32

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SERVICENOW INC	USD	3 134	I 745 293,26	0,32
SHERWIN-WILLIAMS CO	USD	I 920	479 270,40	0,09
SIMON PROPERTY GROUP INC PRD	USD	8 670	1 140 625,20	0,21
SOUTHERN CO	USD	9 943	720 966,93	0,13
SOUTHWEST AIRLINES	USD	11 180	512 044,00	0,09
SP GLOBAL	USD	7 022	2 880 283,96	0,54
STANLEY BLACK & DECKER	USD	6 693	935 614,47	0,17
STARBUCKS CORP	USD	20 007	I 820 036,79	0,34
STATE STREET CO	USD	10 871	947 081,52	0,17
SYNOPSYS INC	USD	3 649	1 216 102,23	0,23
TAPESTRY INC NPV	USD	8 742	324 765,30	0,06
TARGET CORP	USD	11 760	2 495 707,20	0,46
TELEDYNE TECHNOLOGIES	USD	2 622	1 239 235,86	0,23
TESLA INC	USD	12 033	12 966 760,80	2,41
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	15 699	2 880 452,52	0,54
THE COCA COLA COMPANY	USD	67 722	4 198 764,00	0,78
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	6 019	3 555 122,35	0,66
THE WALT DISNEY	USD	32 388	4 442 338,08	0,83
TJX COMPANIES INC	USD	17 597	1 066 026,26	0,20
TMOBILE US INC	USD	12 160	I 560 736,00	0,29
TRAVELERS COMPANIES INC	USD	3 447	629 870,31	0,12
TRUIST FINANCIAL CORPORATION	USD	11 854	672 121,80	0,13
TWITTER INC	USD	33 488	1 295 650,72	0,24
TYSON FOODS CL A	USD	5 571	499 328,73	0,09
UNION PACIFIC CORP	USD	5 685	1 553 198,85	0,29
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	13 161	6 711 715,17	1,25
UNITED PARCEL SERVICE CL B	USD	12 497	2 680 106,62	0,49
US BANCORP	USD	7 190	382 148,50	0,07
VALERO ENERGY CORP	USD	8 654	878 727,16	0,16
VERISIGN INC	USD	3 065	681 839,90	0,13
VERISK ANLYTCS A	USD	3 520	755 497,60	0,14
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	56 741	2 890 386,54	0,53
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	6 954	1 814 785,38	0,34
VF CORP	USD	11 731	667 024,66	0,13
VIACOMCBS INC - CLASS B	USD	36 939	1 396 663,59	0,26
VISA INC CLASS A	USD	26 558	5 889 767,66	1,09
VORNADO REALTY TRUST	USD	8 717	395 054,44	0,08
VULCAN MATERIALS CO	USD	3 321	610 067,70	0,11
WALGREENS BOOTS ALLIANCE	USD	12 501	559 669,77	0,10
WASTE MANAGEMENT INC	USD	12 330	1 954 305,00	0,37
Welltower Inc	USD	14 967	1 438 927,38	0,27
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	USD	2 100	862 491,00	0,16
WEYERHAEUSER CO	USD	10 945	414 815,50	0,08
WILLIAMS COMPANIES INC	USD	44 238	1 477 991,58	0,28
XYLEM	USD	3 384	288 519,84	0,05
ZEBRA TECHNOLOGIES CLASS A COM	USD	834	345 025,80	0,07

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ZOETIS INC	USD	8 445	I 592 642,55	0,30
TOTAL ETATS-UNIS			521 226 439,75	96,71
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	11 614	3 916 589,22	0,73
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	16 842	1 104 329,94	0,20
MEDTRONIC PLC	USD	19 073	2 116 149,35	0,40
TOTAL IRLANDE			7 137 068,51	1,33
JERSEY				
APTIV PLC	USD	9 139	1 094 029,69	0,20
TOTAL JERSEY			1 094 029,69	0,20
LUXEMBOURG				
AON PLC/IRELAND-A	USD	5 076	I 652 897,88	0,31
TOTAL LUXEMBOURG			I 652 897,88	0,31
PAYS-BAS				
LYONDELLBASELL INDUSTRIES A	USD	4 498	462 484,36	0,09
TOTAL PAYS-BAS			462 484,36	0,09
ROYAUME-UNI				
LINDE PLC	USD	7 899	2 523 177,57	0,47
TOTAL ROYAUME-UNI			2 523 177,57	0,47
SUISSE				
CHUBB LIMITED	USD	8 801	1 882 533,90	0,35
GARMIN LTD	USD	2 127	252 283,47	0,05
TE CONNECTIVITY LTD	USD	5 941	778 152,18	0,14
TOTAL SUISSE			2 912 969,55	0,54
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			537 823 653,25	99,79
TOTAL Actions et valeurs assimilées			537 823 653,25	99,79
Créances			58 562 744,92	10,86
Dettes			-44 873 169,91	-8,32
Comptes financiers			-12 548 461,69	-2,33
Actif net			538 964 766,57	100,00

Part GROUPAMA US EQUITIES Parts GH	EUR	281,043	15 470,30
Part GROUPAMA US EQUITIES I	USD	21,000000	4 412,15
Part GROUPAMA US EQUITIES N	USD	50,802700	I 673,86
Part GROUPAMA US EQUITIES M	USD	106 996,0010	630,61
Part GROUPAMA US EQUITIES O	USD	24 216,166	19 262,98

# COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA US EQUITIES Parts GH

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	25 293,87	USD	90,00	USD
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins- values				
TOTAL	25 293,87	USD	90,00	USD

# 7. ANNEXE(S)



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### **GROUPAMA US EQUITIES**

Part O, C - Code ISIN : FR0013229739 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture en USD (dividendes nets réinvestis) nette de frais de gestion, sous contrainte de tracking-error (TE) maximale de 3% sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce FCP est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

<u>Indicateur de référence</u> : S&P 500 clôture en USD (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant utilisera la combinaison de trois approches:

- Une sélection de valeurs basée sur les fondamentaux des sociétés,
- Une capacité à identifier les tendances de marchés grâce à une approche multi classes d'actifs et une équipe de recherche interne,
- Un suivi précis des risques via une série d'indicateurs, afin que le portefeuille soit en permanence sous un risque modéré par rapport à une TF
- Une sélection de valeurs basée sur les fondamentaux des sociétés,
- Une capacité à identifier les tendances de marchés grâce à une approche multi classes d'actifs et une équipe de recherche interne,
- Un suivi précis des risques via une série d'indicateurs, afin que le portefeuille soit en permanence sous un risque modéré par rapport à une TE.

# Prise en compte de critères ESG :

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales bourses américaines sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « Best-in-universe », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels: Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ....)

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché.

L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de l'actif des parts ou actions d'OPC de droit français ou étranger.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPC monétaires. De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation

<u>Durée de placement minimum recommandée</u> : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de New-York).

# Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Cot indicatour permet de mosurer le pivoque de veletilité et le risque

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition aux risques actions et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### **GROUPAMA US EQUITIES**

Part R, C - Code ISIN : FR0013263449 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management

### Objectifs et politique d'investissement

Classification: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, S&P 500 clôture en USD (dividendes nets réinvestis) nette de frais de gestion, sous contrainte de tracking-error (TE) maximale de 3% sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce FCP est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

<u>Indicateur de référence</u> : S&P 500 clôture en USD (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant utilisera la combinaison de trois approches :

- Une sélection de valeurs basée sur les fondamentaux des sociétés,
- Une capacité à identifier les tendances de marchés grâce à une approche multi classes d'actifs et une équipe de recherche interne,
- Un suivi précis des risques via une série d'indicateurs, afin que le portefeuille soit en permanence sous un risque modéré par rapport à une TF
- Une sélection de valeurs basée sur les fondamentaux des sociétés,
- Une capacité à identifier les tendances de marchés grâce à une approche multi classes d'actifs et une équipe de recherche interne,
- Un suivi précis des risques via une série d'indicateurs, afin que le portefeuille soit en permanence sous un risque modéré par rapport à une TE.

## Prise en compte de critères ESG:

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales bourses américaines sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « Best-in-universe », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels: Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ....)

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché.

L'OPCVM pourra détenir, jusqu'à 10% de l'actif net, des parts ou actions d'OPC de droit français ou étranger.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPC monétaires. De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation

<u>Durée de placement minimum recommandée</u> : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de New York).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition aux risques actions et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de contrepartie : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# **GROUPAMA US EQUITIES**

Part I, C - Code ISIN : FR0007067970 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

## Objectifs et politique d'investissement

**Classification**: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance comparable à celle de son indicateur de référence, le S&P 500 clôture en USD (dividendes nets réinvestis)nette de frais de gestion, sous contrainte de tracking-error (TE) maximale de 3% sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce FCP est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture en USD (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant utilisera la combinaison de trois approches :

- Une sélection de valeurs basée sur les fondamentaux des sociétés,
- Une capacité à identifier les tendances de marchés grâce à une approche multi classes d'actifs et une équipe de recherche interne,
- Un suivi précis des risques via une série d'indicateurs, afin que le portefeuille soit en permanence sous un risque modéré par rapport à une TE.

## Prise en compte de critères ESG:

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales bourses américaines sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « Best-in-universe », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels: Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ....)

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Les marchés des actions américaines représentent minimum 60 % de l'actif net. Le fonds sera exposé pour le solde aux actions internationales de toutes capitalisations, de tout secteur d'activité et sur toutes les zones géographiques.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché.

L'OPCVM pourra détenir, jusqu'à 10% de l'actif net, des parts ou actions d'OPC de droit français ou étranger.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPC monétaires. De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de New York).

# Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition aux risques actions et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# **GROUPAMA US EQUITIES**

Part N, C - Code ISIN : FR0010271494 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

## Objectifs et politique d'investissement

**Classification**: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance comparable à celle de son indicateur de référence, le S&P 500 clôture en USD (dividendes nets réinvestis)nette de frais de gestion, sous contrainte de tracking-error (TE) maximale de 3% sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce FCP est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture en USD (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant utilisera la combinaison de trois approches :

- Une sélection de valeurs basée sur les fondamentaux des sociétés,
- Une capacité à identifier les tendances de marchés grâce à une approche multi classes d'actifs et une équipe de recherche interne,
- Un suivi précis des risques via une série d'indicateurs, afin que le portefeuille soit en permanence sous un risque modéré par rapport à une TE.

## Prise en compte de critères ESG:

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales bourses américaines sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « Best-in-universe », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels: Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ....)

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Les marchés des actions américaines représentent minimum 60 % de l'actif net. Le fonds sera exposé pour le solde aux actions internationales de toutes capitalisations, de tout secteur d'activité et sur toutes les zones géographiques.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché.

L'OPCVM pourra détenir, jusqu'à 10% de l'actif net, des parts ou actions d'OPC de droit français ou étranger.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPC monétaires. De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de New York).

# Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition aux risques actions et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# **GROUPAMA US EQUITIES**

Part M, C - Code ISIN : FR0010722355

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

## Objectifs et politique d'investissement

**Classification**: OPCVM " Actions internationales "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance comparable à celle de son indicateur de référence, le S&P 500 clôture en USD (dividendes nets réinvestis)nette de frais de gestion, sous contrainte de tracking-error (TE) maximale de 3% sur la durée de placement recommandée.

Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion valorisant la durabilité des émetteurs via une analyse des caractéristiques ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) des titres détenus en portefeuille.

Ce FCP est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

Indicateur de référence : S&P 500 clôture en USD (dividendes nets réinvestis).

Afin d'atteindre son objectif de gestion, le gérant utilisera la combinaison de trois approches :

- Une sélection de valeurs basée sur les fondamentaux des sociétés,
- Une capacité à identifier les tendances de marchés grâce à une approche multi classes d'actifs et une équipe de recherche interne,
- Un suivi précis des risques via une série d'indicateurs, afin que le portefeuille soit en permanence sous un risque modéré par rapport à une TE.

## Prise en compte de critères ESG:

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux, et de Gouvernance. Au sein de l'univers d'investissement ESG (environ 1050 valeurs comprenant les principales bourses américaines sans impératif de taille de capitalisation), les valeurs sont notées de 0 à 100 selon une approche « Best-in-universe », c'est-à-dire que les 20% de valeurs les mieux notées ont une note entre 80 et 100, indépendamment de leur secteur d'activité.

L'analyse des critères ESG s'appuie sur différents indicateurs, parmi lesquels: Environnement (biodiversité, gestion des déchets...), Social (formation des salariés, relations fournisseurs ...), Gouvernance (indépendance des conseils, politique de rémunération des dirigeants ....)

La principale limite de cette analyse repose sur la qualité de l'information disponible, car les données ESG ne sont pas encore standardisées.

Les marchés des actions américaines représentent minimum 60 % de l'actif net. Le fonds sera exposé pour le solde aux actions internationales de toutes capitalisations, de tout secteur d'activité et sur toutes les zones géographiques.

La sélection des titres s'effectue sans a priori sur la taille des sociétés. Le poids accordé aux grandes capitalisations par rapport aux capitalisations moyennes n'est pas figé, il varie en fonction des opportunités de marché.

L'OPCVM pourra détenir, jusqu'à 10% de l'actif net, des parts ou actions d'OPC de droit français ou étranger.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques actions et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et utiliser des OPC monétaires. De manière exceptionnelle et temporaire, il pourra effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

#### Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de New York).

# Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 6, en raison de sa forte exposition aux risques actions et de change.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



# **LOI ENERGIE-CLIMAT**

ART.29 — communication sur la prise en compte des enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance) dans la gestion des OPC

- 1. Présentation du FCP Groupama US Equities
- 2. La politique ESG de Groupama AM
- 3. Les fondements de notre approche ESG
- 4. La démarche d'engagement actionnarial
- 5. Le principe de double matérialité
- 6. Une démarche d'intégration ESG systématique dans notre analyse fondamentale
- 7. Une analyse ESG structurée
- 8. Noter les entreprises : Analyse quantitative
- 9. Nos indicateurs ESG et environnementaux
- 10. Focus Biodiversité
- 11. Risques de Durabilité
- 12. Le reporting pour le FCP US Equities

# PRESENTATION DU FCP GROUPAMA US EQUITIES

NOM DU FCP	GROUPAMA US EQUITIES
Classification AMF	OPCVM « Actions internationales»
Encours > 500 M€	OUI
Encours au 31/03/2022	538
(toutes parts, en M€)	338
SFDR	Article 8
AMF – Doctrine 2020-03	Communication centrale sur la prise en compte de critères ESG

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le S&P 500 clôture en USD (dividendes nets réinvestis) nette des frais de gestion, sous contrainte de tracking error (TE) maximale de 3% sur la durée de placement recommandée. Cet objectif sera mis en œuvre au travers d'une gestion respectant les critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), afin de valoriser la durabilité des entreprises via une analyse de leurs qualités ESG. Ce FCP est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'article 8 du Règlement SFDR

Stratégie du FCP (synthèse)

Afin d'atteindre son objectif, la gestion du fonds repose sur la combinaison de 3 approches:

- Sélection de valeurs basée sur les fondamentaux des
- Capacité à identifier les tendances du marché
- Suivi précis des risques via une série d'indicateurs permettant la maintien d'un risque modéré par rapport à la TE définie

Durée de placement minimum recommandée

Supérieure à 5 ans.



# LA POLITIQUE ESG DE GROUPAMA AM

#### UN MONDE EN MUTATION

Groupama AM propose à ses clients une gestion de conviction, résolument active dans une perspective d'investissement de moyen/long-terme adaptable en fonction des spécificités des classes d'actifs considérées. Cette gestion de conviction nécessite d'être en mesure de détecter les mutations de notre économie, d'identifier efficacement les risques et de détecter de nouvelles opportunités de valeur ajoutée.

A cette fin la prise en compte des critères ESG permet d'appréhender les trois transitions (numérique, environnementale et démographique) qui modifient aujourd'hui en profondeur les modèles entreprises:

#### TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

C'est le passage d'une économie fondée sur les énergies fossiles à une économie fondée sur les énergies bas-carbone et sur la gestion des impacts environnementaux tels que la protection de la biodiversité des activités des entreprises.



Exemple : Les entreprises du secteur des biens d'équipements développent des produits et solutions technologiques qui permettent d'optimiser la gestion de l'énergie des bâtiments et outils industriels (par ex : contrôle de la consommation d'énergie) et de développer les énergies renouvelables (fournisseurs d'éaliennes, technologies pour la gestion décentralisée des réseaux d'énergle...) ou encore de nouvelles technologies ferroviaires (train à hydrogène)..

### TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Elle intègre les conséquences des évolutions sociétales viellissement de la population, urbanisation, montée des inégalités - pour les entreprises sur la gestion de leur capital humain et de toute la chaine de valeur.

La poursuite de la croissance démographique mondiale pose le défi de la sécurité alimentaire. En 2050, nous serons près de 10 milliards d'êtres humains sur terre : la consommation ou l'alimentation animale devraient au minimum doubler. Ce défie st adressé à l'ensemble de la chaine agoro-alimentaire, de l'amont de la filière, soit l'agriculture, à son aval représenté par les industries de 1ère et de 2èm transformation. Des investissements majeurs sont donc nécessaires pour faire face à une demande en forte croissance, optimiser l'utilisation les ressources et répondre aussi à l'émergence de nouvelles tendances de consommation.

# TRANSITION NUMÉRIQUE

Elle représente l'impact des nouvelles technologies, de la capacité à gérer des données à très grande échelle sur les processus internes des entreprises, leurs relations avec leurs clients, leurs fournisseurs et la société civile.

télécommunications mobiles et fixes de demain (5G, Très Haut Débit en particulier avec la Fibre) permettent de nouveaux usages pour les consommateurs, transforment les métiers des entreprises dans es modes de production et de travail, et sont des moteurs essentiels de la décarbonation grâce à une pleine maîtrise des données. Leur performance technologique (débit, rapidité, connectivité, fiabilité, sécurité) sont porteuses d'innovations



# GROUPAMA AM, PIONNIER DE LA FINANCE DURABLE

2021 2006 2016 2010 27 fonds ouverts label ISR Groupama AM : signataire 1 fonds ouvert label GreenFin Fusion des équipes fondateur des PRI Méthodologie ESG d'analyse 2003 des Etats et lancement de notre d'analyse financière fonds ISR Etat et extra- financière Création d'un pôle d'analyse ESG, intégré à l'analyse 2009 financière Lancement de notre fonds Création d'une direction de la Lancement de notre Méthodologie d'analyse des ISR Crédit

fonds ISR Action Stratégie ESG Green Bonds

MILLIARDS D'EUROS

d'actifs sous gestion prenant en compte des critères ESG (au 31/12/2021)

**MILLIARDS D'EUROS** d'actifs sous gestion (au 31/12/2021)



GREENFIN LABE

# LA POLITIQUE ESG DE GROUPAMA AM

## UN ENGAGEMENT FORT DANS LA DURÉE

Depuis le début des années 2000, Groupama AM a internalisé et développé une approche extrafinancière. Aujourd'hui, plus de 3/4 de nos encours sont gérés en prenant en compte des critères ESG.

# L'ambition de Groupama AM est de répondre à trois orientations:

- Diffuser l'ESG dans tous les départements de Groupama AM par une politique de formation active
- · Faire évoluer notre offre vers plus d'intégration et une gamme de produits thématiques ESG
- Répondre aux demandes de nos clients en matière de Finance Durable.

## UNE GOUVERNANCE ESG SPÉCIFIQUE

Signe de l'importance qu'attache Groupama AM aux problématiques ESG, une Direction de la Stratégie ESG a été créée en mai 2018, et a été confiée à la Directrice de la recherche, membre du Comité de direction.

Le suivi du déploiement de cette politique ESG se fait au sein d'un comité dédié, le Comité Stratégie ESG, qui se réunit deux fois par trimestre et est présidé par la Direction Générale. De nombreuses équipes de Groupama AM sont impliquées dans la réalisation des différents projets définis pour atteindre les objectifs de la Stratégie ESG, et la coordination de leurs actions est faite par l'équipe dédiée à l'intégration ESG.

## **NOTRE GOUVERNANCE ESG**

2x par trimestre, présidé par la Direction Générale

Comité Stratégie ESG

Définit et valide les grands principes de la Stratégie ESG



**Equipe** Stratégie ESG





2x par An, présidé par la Direction Générale

Valide les politiques et rapports de votes et d'engagements. Suit l'avancée des engagements individuels et collectifs.



# Comité des risques de durabilité

4x par An, présidé par le Directeur des risques

Valide les listes d'exclusions. Suit les désinvestissements



# Comité de **Pilotage ESG**

1x par Mois, présidé par la Stratégie ESG

Coordonne les projets ESG (définir le calendrier, identifier les points bloquants...)

# LES FONDEMENTS DE NOTRE APPROCHE ESG

# UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE INTÉGRÉE UNIQUE SUR LA PLACE

A partir de 2003, Groupama AM a développé une méthodologie de recherche interne intégrant systématiquement une approche ESG à l'analyse financière et aboutissant à une recommandation unique. Cette démarche s'appuyait sur les expertises des analystes financiers et ESG.

En 2016, Groupama AM a franchi une étape supplémentaire dans la dynamique d'intégration ESG avec le regroupement des métiers d'analyste financier et d'analyste ESG. Ainsi, tous les analystes de Groupama AM ont été formés par les anciens analystes ESG afin d'intégrer, directement dans leurs études, les enjeux extra-financiers au même titre que les enjeux financiers.

Les anciens analystes ESG ont quant à eux acquis les fondamentaux de l'analyse financière par des formations délivrées par la SFAF.

Aujourd'hui, chaque analyste a la responsabilité de mener l'analyse financière et ESG des entreprises du secteur qu'il couvre. Le département de la Recherche comprend une équipe composée de 11 analystes financiers et ESG dont 2 analystes référents pour l'étude des piliers Environnemental d'une part et Social/Sociétal d'autre part. Les 3 économistes pays, membres du département Recherche, intègrent également les critères ESG dans leurs analyses pays.

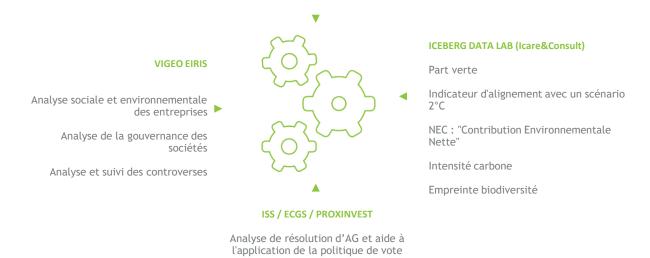
L'équipe en charge de la stratégie ESG est composée de trois personnes, dont un analyste dédié à l'engagement et à la gouvernance et un expert ESG.

## NOS SOURCES D'ANALYSE ESG

## **ISS ETHIX**

Veille sur les entreprises ayant une activité de production, de commercialisation et de distribution de MAP et de BASM.

Analyse de résolution d'AG et aide à l'application de la politique de vote





# DEMARCHE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Pour Groupama AM, l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité fiduciaire de détenteur d'actifs à long terme ainsi qu'une volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG. L'engagement est d'une part une source de création de valeur et d'autre part un moyen de diminuer les risques.

La démarche d'engagement actionnarial de Groupama AM s'articule autour d'une politique de dialogue et de vote ancrée sur les sujets ESG qui répondent aux objectifs suivants :

- Identifier et limiter les risques ESG dans les entreprises détenues
- Améliorer la qualité des données ESG
- Identifier et partager les bonnes pratiques sectorielles auprès des entreprises détenues

Pour Groupama AM, l'engagement actionnarial est une démarche volontaire et constructive d'un ou plusieurs investisseurs souhaitant de réels efforts dans l'amélioration des pratiques ESG d'entreprises identifiées.

Notre démarche se structure autour d'actions d'engagement individuelles et collaboratives, ainsi que grâce à une présence forte sur la Place de Paris.

Pour retrouver notre politique d'engagement 2022, rendez-vous <u>ici</u>.

## Engagement individuel :

1/ Un dialogue avec les sociétés :

- rencontres avec le top management des principales capitalisations européennes
- dialogue actionnarial suivi avec les sociétés ciblées

2/ Une politique de vote exigeante (en place depuis 2001), actualisée tous les ans. Mobilisant gérants, analystes et middle-office, l'exercice des droits de votes couvre plus de 200 assemblées générales dans l'ensemble des pays de l'espace européen.

3/ La possibilité pour Groupama AM, au-delà des votes aux assemblées, de discuter en amont avec les entreprises des projets de résolutions présentés aux Assemblées Générales.

## Engagement collaboratif :

En 2021, Groupama AM s'est associé à 7 nouvelles initiatives collaboratives, soutenant en particulier une transition juste, le développement d'un reporting non financier ainsi que la finance d'impact.

Ces exigences sont formulées via une démarche structurée comprenant un dialogue direct avec l'entreprise et un suivi sur le long terme, incluant également l'exercice des droits de vote. La politique de vote formalise annuellement les pratiques de la société de gestion en matière d'exercice de ses droits de vote aux assemblées générales de sociétés cotées au titre de son statut d'actionnaire. Vous pouvez accéder à la politique de vote 2022 ici.

# **UNE PRESENCE FORTE SUR LA PLACE DE PARIS**

Groupama AM compte parmi les acteurs fortement engagés sur la Place de Paris depuis le début des années 2000. Il joue un rôle clé au sein des différents groupes de travail dans le but de promouvoir et d'améliorer les pratiques dans le domaine de l'investissement responsable. Groupama AM a notamment la présidence du comité Finance Durable de l'Association Française de Gestion depuis mai 2015 et la co-présidence de la commission extra-financière de la Société Française des Analyses Financiers (SFAF) depuis 2014.



# PRINCIPE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

#### LE RÈGLEMENT SEDR DEMANDE AUX INVESTISSEURS :

Comment ils identifient et gèrent les potentiels risques des évènements ESG extérieurs qui peuvent avoir un impact sur la valeur d'un investissement – ce sont les risques de durabilité

Comment ils identifient et limitent les potentielles incidences négatives en matière de durabilité – ou PAI – c'est-àdire la manière dont l'entreprise qui est financée affecte la société et l'environnement : émissions carbone, pollution, inégalités salariales

LA COMBINAISON DE CETTE DOUBLE APPROCHE EST APPELÉE « DOUBLE MATÉRIALITÉ », LA PREMIÈRE RENVOIE À LA MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE, LA SECONDE À LA MATÉRIALITÉ ESG.

La combinaison de cette double approche est appelée « double matérialité », la première renvoie à la matérialité financière, la seconde à la matérialité ESG.





# UNE DÉMARCHE D'INTÉGRATION ESG SYSTÉMATIQUE DANS NOTRE ANALYSE FONDAMENTALE

# UNE ANALYSE ESG ET FINANCIÈRE ABOUTISSANT À UNE RECOMMANDATION UNIQUE

L'objectif de notre approche d'intégration est de mesurer l'impact des critères ESG sur les critères financiers et donc sur nos recommandations finales. Dans nos études valeurs, nous concentrons l'analyse sur les critères « ESG matériels », c'est-à-dire ceux ayant un impact sur les critères financiers.

#### Définition des critères ESG matériels

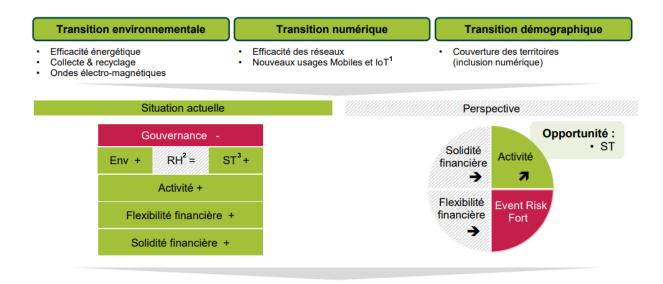
Notre approche concernant les critères ESG matériels combine une analyse top-down et bottom-up.

Nous partons d'une analyse macro-économique, c'està-dire des trois transitions que nous avons identifiées comme structurantes, et nous les déclinons en une approche micro-économique, au niveau du secteur et de la valeur permettant d'évaluer si l'entreprise intègre les évolutions de son écosystème d'une part et d'autre part de mesurer sa capacité à s'adapter rapidement aux nouvelles donnes dans le cadre de la stratégie mise en place.

### • Impact sur les éléments financiers

L'étude de ces critères ESG aboutit à une appréciation ESG sur trois crans (positif, modéré et négatif), assortie d'une perspective. L'analyste précise ensuite quels éléments financiers ces critères impactent, permettant de comprendre comment l'analyse de ces éléments extra financiers va être prise en compte dans la recommandation globale de la valeur

#### EXEMPLE D'IDENTIFICATION DES ENJEUX ESG SUR LE SECTEUR BANCAIRE

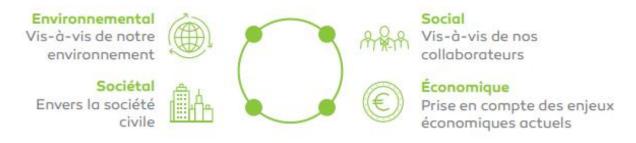


- 1) Internet of Things: L'Internet des objets (en anglais Internet of Things ou IoT) est l'interconnexion entre l'Internet et des objets, des lieux et des environnements physiques.
- 2) RH : Ressources Humaines
- 3) ST : Sociétal



# **UNE ANALYSE ESG STRUCTURÉE**

Pour chacun des quatre piliers E, S, S et G, nous avons défini une méthodologie structurée, à partir de laquelle les analystes peuvent identifier les critères ESG les plus matériels par secteur. Pour cela, ils fondent leur analyse sur l'impact des trois transitions – environnementale, numérique et démographique – que nous avons identifiées comme modifiant en profondeur les modèles d'affaires des entreprises.



#### Les critères environnementaux :

Ils analysent le positionnement et la capacité d'adaptation des entreprises face à la transition énergétique et écologique en matière :

- · de protection de la biodiversité,
- · de gestion des déchets et des pollutions,
- de gestion des eau et des infrastructures,
- de consommation des matières premières.

#### Les critères sociaux et sociétaux :

Ils regroupent d'une part l'analyse du capital humain de l'entreprise (gestion des compétences, formation, culture d'entreprise, climat de travail...) au regard des trois transitions, et d'autre part l'analyse de son impact sociétal (relations extérieures clients. fournisseurs. communautés) questionne le rôle de l'entreprise dans la société, sa « raison d'être », et sa contribution Objectifs aux Développement Durable.

## Les critères de gouvernance :

Ils portent sur la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée, et notamment les relations qu'elle entretient avec ses actionnaires, son conseil d'administration et sa direction ainsi que le degré d'intégration des enjeux de développement durable dans la stratégie et la communication externe. L'analyse de la gouvernance permet de vérifier que les pouvoirs de contrôle sont efficaces pour s'assurer de la bonne exécution de la stratégie par les dirigeants, et si ceux-ci œuvrent dans l'intérêt de l'ensemble des actionnaires et parties prenantes de l'entreprise.

## L'approche ESG intégrée à l'analyse des émetteurs souverain

Depuis octobre 2018, l'évaluation du risque pays par Groupama AM prend en compte les risques ESG, dans la notation selon quatre piliers. Cette méthodologie vise à capter les potentiels impacts des facteurs environnementaux, sociétaux et politiques dans le climat des affaires d'un pays. Le score ESG est déterminé comme la somme des notes de trois composantes : Gouvernance, Social/Sociétal et Environnement.

 Le score « gouvernance » mesure la qualité des structures du pouvoir d'un pays. Il est composé de six sous-piliers dont les données sont publiées par la Banque Mondiale : Liberté d'expression, qualité du système réglementaire, efficacité gouvernementale, contrôle de la corruption, stabilité politique et état de droit.

- Le critère « social » mesure la performance sociale et sociétale, notamment en matière de modes de vie, cohésion sociale, démographie et capital humain.
- Enfin, le critère « environnement » mesure la performance en matière d'empreinte carbone, efficacité énergétique et croissance verte. Les sous-piliers du « social » et de l'« environnement » sont construits par Groupama AM à partir d'une sélection de données macroéconomiques disponibles.



# **NOTER LES ENTREPRISES : ANALYSE QUANTITATIVE**

Les données et les outils ont toujours été un axe majeur de la stratégie ESG. En 2019, les outils sont repensés, en collaboration avec les équipes de gestion, afin d'améliorer l'accès aux données ESG et d'en faciliter l'usage. Ils disposent ainsi des outils propriétaires « NotesESG© » et « AvisRecherche© », qui leur permettent de visualiser à la fois les études macro-économiques et fondamentales, et les notations sur les critères E, S et G. Ces outils permettent d'alimenter notre outil de gestion, SimCorp Dimension.

### **Grilles ESG quantitatives**

A partir des données provenant de nos fournisseurs ESG, nous construisons des grilles de données quantitatives en fonction des enjeux clés ESG que nous avons déterminés en interne à travers notre analyse qualitative.

Ainsi, nous sélectionnons et pondérons, pour chaque secteur, les critères que nous considérons pertinents et matériels.

Cette démarche nous permet de disposer de notations quantitatives sur de larges univers d'émetteurs disponibles à l'investissement.

## Des outils propriétaires

Les données ESG, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives, sont mises à disposition de tous les gérants de portefeuilles de Groupama AM.





# NOS INDICATEURS ESG & ENVIRONNEMENTAUX

Un produit d'investissement ESG se doit aujourd'hui de démontrer sa performance ESG à travers la publication d'indicateurs ESG dans ses reportings. Ces indicateurs ne sont pas normés comme peuvent l'être le suivi d'une performance financière d'un fonds, pour autant certains éléments sont de plus en plus communément utilisés :

- Note Moyenne ESG: Il 'agit de la moyenne pondérée des notes ESG des entreprises en portefeuille. Ces notes ESG proviennent soit de fournisseurs de données ESG externes, soit d'un système de notation interne, propre à la société de gestion. Elles ne sont ainsi pas comparables d'une société de gestion à l'autre. C'est un élément quantitatif essentiel qui permet de se positionner par rapport à un indice de référence ou à un univers d'investissement.
- Intensité Carbone: L'intensité carbone correspond à la moyenne des émissions de gaz à effet de serre, rapportées à la moyenne par millions d'euros de CA pour les entreprises et rapportées au PIB pour les Etats.
- Alignement à une trajectoire climatique : Afin d'avoir une vision plus prospective de l'impact direct des activités des entreprises sur le climat, nous nous appuyons également sur un indicateur d'alignement à une trajectoire climatique, qui nous fournit des éléments sur la trajectoire passée et future des émissions carbone de l'entreprise par rapport à tel ou tel scénario.

Nous nous appuyons sur différents indicateurs pour analyser le positionnement actuel du business model d'une entreprise :

## - Net Environnemental Contribution (NEC) :

Pourcentage de performance environnementale de l'activité de l'entreprise sur un axe allant de -100% à +100%, le +100% étant la meilleure performance actuellement réalisée. Cet indicateur permet de mesurer l'alignement du modèle économique d'une entreprise avec la transition énergétique et écologique à un instant t. La NEC complète la part verte et prend en compte la performance environnementale globale de l'entreprise en intégrant les enjeux environnementaux clés tels que les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air et le climat. Cet indicateur avancé est cohérent avec la taxonomie européenne faisant le bilan net des activités « vertes » et des activités « brunes ».

- Part verte : pourcentage du chiffre d'affaires de l'entreprise généré par une technologie/activité considérée comme favorable à la transition énergétique et écologique. Plus la part verte d'une entreprise est proche de 0%, plus celle-ci est soumise à des risques de transition. Le fournisseur de données de Groupama AM se fonde sur les critères de la taxonomie européenne pour estimer la part verte des entreprises.



# **FOCUS BIODIVERSITE**

Au regard de l'enjeu que représente la biodiversité, dès 2020, Groupama AM a lancé plusieurs chantiers internes sur cette thématique et a participé à plusieurs groupes de réflexions de Place.

En 2021, la biodiversité a été au cœur de la stratégie ESG et les différents chantiers internes associés ont abouti à la sélection à la suite d'un appel d'offre d'un fournisseur de données d'empreintes Biodiversité ainsi que le renforcement de l'enjeu de biodiversité dans notre analyse environnementale, faisant désormais l'objet d'un pilier distinct.

L'indicateur d'« Empreinte Biodiversité » (appelé *Corporate Biodiversity Footprint*) permet de mesurer l'impact sur la biodiversité des entreprises à travers leurs activités et ce tout au long de leur chaine de valeur. Cet indicateur est exprimé en km2 par MSA; la MSA est une unité de mesure permettant d'évaluer l'état de conservation d'un écosystème par rapport à son état d'origine, non perturbé par les activités et les pressions humaines.

La méthodologie du *Corporate Biodiversity Footprint* (CBF) intègre les quatre pressions les plus matérielles sur la biodiversité terrestre :

- •L'occupation des sols
- •Le changement climatique
- •La pollution atmosphérique causée par les émissions d'azote et de soufre atmosphérique
- •La pollution de l'eau douce causée par le rejet de composés toxiques dans l'environnement

A partir des données liées aux flux de produits achetés et vendus par une entreprise et pour chacun de ces flux, des pressions environnementales vont être calculées en utilisant les bases de données scientifiques d'analyse de cycle de vie. Ensuite, ces pressions sont converties à partir de fonctions de dommages en impact exprimés dans l'unité de mesure en km2/MSA. Enfin, les résultats des différents impacts sont agrégés en un impact absolu global.

A ce jour, les impacts positifs ne sont pas pris en compte dans la méthodologie. Par conséquent, l'indicateur est toujours négatif. Plus l'empreinte Biodiversité est négative, plus l'impact de l'entreprise sur la biodiversité est important.

A noter que la méthodologie d'empreinte Biodiversité n'est pas totalement exhaustive. En effet, elle ne couvre pas la pression concernant les espèces invasives ni les impacts sur la biodiversité marine.



# RISQUE DE DURABILITE

# 1) LA LISTE DES GRANDS RISQUES ESG

Selon le règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), les risques de durabilité sont définis comme tout « événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance, qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante sur la valeur d'un investissement ». On les retrouve chez Groupama AM dans la liste des Grands Risques ESG, mise en place en 2014. La liste des Grands Risques ESG est validée au sein d'un comité dédié : le Comité des risques de durabilité.

Ainsi, Groupama AM suit une liste de valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG : la liste des Grands Risques ESG.

Les émetteurs intégrant la liste des Grands Risques ESG sont les émetteurs pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un downgrade significatif de la part des agences de notation financière.

## Cette liste est composée de deux sous-ensembles :

- Les entreprises ayant un niveau élevé de controverses selon notre fournisseur de données et dont la controverse a été validée par notre recherche interne.
- les entreprises dont la gouvernance est notée «Grands Risques » par nos analystes selon notre approche interne, c'est-à-dire appréciée négativement sur au moins 50% des 4 critères considérés (droits des actionnaires, procédures et structures de contrôle, qualité du management et transparence).

A chaque nouvelle entrée, l'analyste détermine des « triggers » (signaux déclencheurs de sortie), qui sont systématiquement revus tous les six mois.

Pour les entreprises suivies à la Recherche et appartenant à cette liste, les analystes ne peuvent pas émettre une recommandation « action » à l'achat ou une recommandation « crédit » assortie d'une perspective positive.





# RISQUE DE DURABILITE

# 2) POLITIQUE D'EXCLUSION CHARBON

Groupama Asset Management soutient l'objectif de l'Accord de Paris de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 1,5°C d'ici la fin du siècle par rapport aux niveaux préindustriels. Or, le charbon joue un rôle central dans l'augmentation de la température et des changements climatiques car il s'agit de la principale source de gaz à effet de serre.

Dans ce contexte, Groupama AM a décidé en 2019 de mettre en place une politique d'exclusion charbon accessible ici.

Groupama AM a mis en place dès 2019 une politique d'exclusion du secteur du charbon, afin de diminuer son exposition aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition. Il s'agit d'une politique d'exclusion stricte car elle s'applique à tous les portefeuilles gérés directement par Groupama AM, y compris les fonds dédiés et les mandats tiers, sauf instruction explicite et contraire du client. Cette politique s'applique à nos investissements dans les activités liées au charbon thermique, c'est-à-dire aux activités d'extraction du charbon et à la production d'énergie à partir du charbon.

La liste d'exclusion s'appuie sur les travaux de l'ONG allemande Urgewald qui publie la Global Coal Exit List des entreprises les plus exposées.

L'équipe de Recherche interne Groupama AM revoit les résultats fournis par Urgewald, comme toutes les données extra-financières provenant de fournisseurs externes.

De ce fait Groupama AM peut être amené à recalculer le seuil de chiffre d'affaires ou de mix de production d'électricité et à analyser la stratégie de sortie du charbon de certaines entreprises présentes sur la Global Coal Exit List.

Si nos conclusions sont en phase avec les données provenant de la Global Coal Exit List alors même que l'entreprise a déterminé des objectifs de sortie du charbon, mais à un horizon encore trop lointain pour respecter un scénario 1,5°C, la valeur sera exclue de nos expositions actions et crédit. Si les conclusions sont différentes, la valeur est mise sous surveillance.

La liste finale est validée par le Comité des Risques de durabilité qui se réunit quatre fois par an. La politique s'applique à tous les portefeuilles gérés par Groupama AM sauf instruction contraire du client (dans le cadre de mandats ou de fonds dédiés).

## Critères d'exclusion:

Chiffre d'affaires ou mix de production d'électricité > à 20% sur le charbon

Production annuelle de charbon > 20 millions de tonnes et capacité installée des centrales au charbon > 10 GW

Nouveaux projets de centrales électriques au charbon, mines ou d'infrastructures de charbon



# REPORTING POUR LE FCP GROUPAMA US EQUITIES

# Au 31/03/2022:

# **Indicateurs ESG**

**INTENSITE CARBONE** 

SCORE ESG GLOBAL

SCORE DES PILIERS E, S ET G





62

E B 72

S C 57

G 🚺 54

Source: Groupama AM

Source : Beyond Ratings, calculs

**Groupama AM** 

# Indicateurs Climat

NEC (CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE NET)	PART VERTE	ALIGNEMENT A UNE TRAJECTOIRE CLIMATIQUE
3%	5%	2,52°C

Dans son rapport ESG – Climat 2022, Groupama AM publiera sa stratégie d'alignement à l'Accord de Paris. En revanche, nous ne publierons pas de stratégie spécifique pour chacun des OPC dont l'encours est supérieur à 500 millions d'euros en 2022.

Concernant la stratégie d'alignement biodiversité, elle ne sera pas publiée en 2022 en raison des limites méthodologiques identifiées et évoquées dans la rubrique « Focus : Biodiversité » et dans l'attente de la publication des nouveaux objectifs des accords internationaux de la Conférence des Parties sur la diversité Biologique signataires de la Convention sur la diversité biologique.



# **GLOSSAIRE**

#### ESG:

ESG fait référence aux critères Environnementaux, Sociaux/Sociétaux, et de Gouvernance dans la gestion des investissements et des entreprises.

#### ISR:

L'Investissement Socialement Responsable consiste à intégrer de façon systématique et traçable des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance à la gestion financière. On parle aussi « d'application des principes du développement durable à l'investissement ». Cette typologie de gestion cherche à concilier performance économique, impact social et impact environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable.

#### Accords de Paris :

Signé entre 195 États membres de l'ONU à la fin de la COP21 qui s'est tenue à Paris en 2015, c'est le premier accord universel sur le climat. Il définit un plan d'action afin de maintenir la hausse des températures à un niveau bien inférieur à 2°C. Cet accord marque aussi la mobilisation des acteurs privés sur le sujet, en particulier des acteurs financiers, qui ont reconnu depuis l'importance du rôle du financement pour atteindre cet objectif.

#### Règlement SFDR:

Le règlement européen sur la Finance Durable (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est entré en vigueur en mars 2021. Il a pour objectif de décrire et expliquer dans les documents précontractuels, la stratégie d'investissement durable et la façon dont les sociétés de gestion intègrent les informations en termes de durabilité de leurs produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité).

#### Objectifs de développement durable :

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par les pays membres de l'ONU en septembre 2015 avec pour horizon 2030. Ils ambitionnent notamment de mettre fin à toutes les formes de pauvreté, de combattre les inégalités et de s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté.

Ces 17 objectifs sont déclinés en 169 cibles et 244 indicateurs de pilotage, destinés en premier lieu à l'action publique. Pour autant, les acteurs privés, que ce soient les entreprises ou les investisseurs, cherchent de plus en plus à montrer leurs contributions spécifiques à ces ODD.

#### Principal Adverse Impact (PAI) ou incidences négatives en matière de durabilité:

Il s'agit des impacts négatifs significatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité, c'est-à-dire sur des enjeux environnementaux, sociaux, ou encore en matière de droits de l'homme. Le règlement SFDR établit une liste de 14 indicateurs obligatoires et 2 indicateurs optionnels, qui sont par exemple : l'empreinte carbone, l'exposition des entreprises aux énergies fossiles, l'écart de rémunération entre hommes et femmes, la violation de standards sociaux minimaux. Ces indicateurs montrent la matérialité ESG, c'est-à-dire l'impact mesurable des choix d'investissements qui sont faits.

## Risques de durabilité :

Evènement ou situation dans le domaine de l'environnement, du social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement (également appelé matérialité financière). Il s'agit par exemple des impacts financiers suite à un accident industriel, à des accusations de corruption ou de blanchiment d'argent ou de la perte de valeur de certaines activités en raison de leur impact environnemental, comme la production d'électricité à base de charbon.





# AVERTISSEMENT Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.fr. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complétes, valides ou à propos. Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.





Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris Tél.: 01.44.56.76.76 Société de gestion de portefeuille Agrément GP93-02 du 05/01/93 Société Anonyme au capital de 1 878 910 euros 389 522 152 RCS Paris Siret 389 522 152 00 047 – APE 6630Z